

donc, dans les expériences premières, recueillir les conditions ordinaires de la vente. Voici quels ont été les résultats de ces essais :

1^o Les fruits enveloppés de papier de soie se sont parfaitement conservés jusqu'à la fin de l'expérience, la maturité se poursuivant régulièrement, la saveur et l'apparence des fruits étaient irréprochables.

2^o Sous le nom de paille de bois, on désigne un produit nouveau, composé de minces copeaux très longs et étroits, de sapin, de peuplier, copeaux très employés aujourd'hui par les emballeurs et par les tisseurs. Dans la paille de bois, poires et pommes étaient bien conservées, inférieures cependant à celles du lot précédent.

3^o Les fruits enfouis dans le sable étaient parfaits, moins avancés que les lots précédents. Ce serait donc une méthode préconisée lorsqu'on veut conserver des fruits pendant très longtemps.

Avant de les disposer dans le sable, il serait recommandable de les envelopper de papier de soie.

De ces expériences, il ressort que le papier de soie et la paille de bois donnent les meilleurs résultats.

"Gazette des Campagnes" (de Paris.)

NOTES

Pour les vergers, on recommande d'appliquer les engrais minéraux, et spécialement la potasse, l'automne plutôt que le printemps.

La mauvaise qualité et la mauvaise couleur des fruits ne dépendent pas autant des insectes que de l'appauvrissement du sol.

D'après le "New England Homestead", les cultivateurs de pommes, dans le comté de Wayne, N. Y., utilisent leurs fruits de différentes manières, les uns pour le cidre, les autres pour la dessiccation, plusieurs les mettent en boîtes et d'autres les conservent dans des entrepôts frigorifiques. Le cidre commun fermente rapidement, et pour empêcher cette fermentation, on le filtre à travers un sable qui ne contient pas de fer et que l'on obtient facilement dans l'état de Massachusetts. Ainsi traité, il devient semblable à un champagne moussueux qui se garde un an sans fermentation. Ce cidre-champagne est exporté sur une assez grande échelle et commande un prix élevé.

Dans le comté de Wayne, on fait sécher des pommes pour plus d'un million de plaques annuellement. Un bon séchoir sèche 50 minots par jour. Le coût de la dessiccation est de 1 1/2 cent par livre.

On conseille aux cultivateurs d'avoir pour les fruits des entrepôts frigorifiques coopératifs comme pour le fromage et le beurre. Cette bâtisse pourrait certainement être atteinte à une beurrerie.

Sociétés et Cercles

CERCLE AGRICOLE DE ST-CUTHBERT (Berthier)

CONCOURS DE CHAULAGE

Extrait du rapport des juges du concours de Saint-Cuthbert, le 23 septembre 1896.)

Nous avons soumis à l'examen chacun des concurrents sur les conditions ins-

crites sur le programme et tous étaient en règle, c'est-à-dire, tous ont satisfait aux conditions du programme, mais se t à cause de la sécheresse ou pour toute autre raison, le résultat n'est pas satisfaisant.

Les résultats les plus favorables ont été obtenus par :

To, Pierre Gervais, 20, Jos. Lamoureux.

PAUL LAVALLÉE,
Rég. A. BOURGEOIS, père.

RAPPORT DE M. PIERRE GERVAIS. Comparaison entre un demi-arpent de terre chaulée et un demi-arpent de terre non chaulée.

Le sol mis au concours est de terre noire avec un fond de glaise. Il n'a été déposé aucun engrais sur les deux lots plus de terre mis au concours. Les trois années précédant l'essai, les deux premières années, le terrain était en pacage et l'année suivante, c'est-à-dire, dans le printemps de 1895, j'ai labouré le terrain et j'ai semé en avoine. Vous voyez ici la que c'est sur du chaume d'avoir pu j'ai chaulé cette année.

Maintenant, voici la manière que j'ai employée pour préparer mon terrain et épandre ma chaux.

J'ai labouré mon terrain à une profondeur de six à sept pouces et j'ai ensuite épandu ma chaux sur le labour de la manière suivante. — J'en ai épandu de trois manières différentes. A la fin des neiges, vers le 20 avril, j'ai pris cinq minots de chaux, je l'ai transportée dans la pièce que je devais chauffer, j'ai fait un trou dans la terre, j'ai ensuite déposé ma chaux, et je l'ai ensuite recouverte de terre. Rendu au temps de semer, vers le 20 mai, j'ai mêlé la chaux et la terre ensemble, je l'ai ensuite mise dans un tonneau et je l'ai épandue à la pelle, mais comme la quantité de chaux que j'avais préparée n'était pas suffisante pour couvrir le terrain j'ai pris de la chaux vive, je l'ai fait éteindre et je l'ai encore chargée dans une voiture et je l'ai encore épandue à la pelle. Comme cette manière d'épandre à la pelle me prenait beaucoup de chaux et que l'engrais me paraissait coûteux un peu cher, j'ai découvert que de l'épandre à la pelle et j'ai semé le reste à la main; cela a pris douze minots de chaux, au prix de vingt cents le minot, formant en tout \$2.40. Après avoir préparé mon terrain comme je l'ai indiqué, j'ai semé de l'avoine, à raison de deux minots et demi à l'arpent, avec une semence et j'ai hersé ensuite la chaux et le grain ensemble avec une bonne herse en fer.

Je n'ai remarqué aucune différence dans la beauté du grain par rapport à la manière de chauffer, mais j'ai remarqué une différence assez marquée entre le demi-arpent chaulé et le demi-arpent non chaulé. L'avoine était plus longue et plus forte et les épis mieux fournis, de manière que le rendement a été de 22 minots pour le demi-arpent chaulé et seulement de 16 minots pour le demi-arpent non chaulé. D'après ces faits, je constate que celui qui emploiera la chaux comme engrais, dans les terres noires, y trouvera son profit et améliorera sa terre.

Le terrain mis au concours est égoutté par un fossé de ligne de chaque côté de la pièce.

Je déclare et j'affirme que ce qui est écrit dans ce rapport est, au meilleur de ma connaissance, vrai.

PIERRE GERVAIS.

Président du cercle agricole de St-Cuthbert.

Pris et reconnu devant moi, à Saint-Cuthbert, ce

11 octobre 1896

J. O. B. LAFRENIERE

REMARQUES.—Il faut autant que possible, dans notre province, chauffer les terres en automne. Mais lorsque la chose n'est pas possible, on peut encore chauffer au printemps, mais en observant les conditions suivantes :

1^o La chaux éteinte et mélangée de terre doit être épandue et enfouie dans le sol "deux à trois semaines au moins avant l'ensemencement de la récolte," sinon les radicules des jeunes plantes qui lèveront seront brûlées par leur contact avec la chaux.

Cet intervalle de 2 à 3 semaines entre le chaulage et l'ensemencement est nécessaire pour permettre à la chaux de produire son effet dans le sol et de perdre en même temps ses propriétés caustiques.

2^o Au moment de l'épandage du mélange de chaux et de terre, "le temps doit être sec et le sol non humide," sinon la chaux se carbonatera plus ou moins, c'est-à-dire qu'elle perdra une grande partie de ses qualités, avant qu'on n'ait eu le temps de l'enfouir par un bon hersage ou par un labour léger.

M. Pierre Gervais est obtenu de meilleurs résultats de son chaulage s'il avait séparé complètement le chaulage de l'ensemencement ainsi que je viens de l'indiquer ci-dessus.

Cependant, malgré cela, son champ d'expérience lui a démontré l'avantage du chaulage, avantage qui, d'ailleurs continuera à se manifester pendant plusieurs années.

REDACTION.

RAPPORT DE M. JOSEPH LAMOUREUX

Sol argileux.

J'ai mis deux minots de chaux dans un trou dans la terre, seulement pendant deux jours, je l'ai ensuite mélangée avec un peu de terre. Je l'ai semée à la volée comme on sème le grain. Prix de la chaux, 25 cents le minot; cela m'a coûté 50 cents.

J'ai fait un bon labour de 6 à 7 pouces de profondeur.

J'ai semé un demi-minot de blé à chaque demi-arpent. J'ai récolté 2 1/2 minots de blé sur le terrain chaulé et 1 1/2 minot sur le terrain non chaulé. J'ai obtenu du blé moyen; il est venu assez lent, mais il était clair.

Les trois années précédentes, c'était en pacage.

Le terrain est égoutté par une coulée naturelle d'un côté et de l'autre par un bon fossé.

Je n'ai mis aucun engrais. Je déclare et j'affirme solennellement que ce rapport est conforme à la vérité au meilleur de ma connaissance.

JOSEPH LAMOUREUX.

Pris, reconnu et affirmé devant moi, à St-Cuthbert, ce

12 octobre 1896.

J. O. B. LAFRENIERE, J. P.

REMARQUES.—Pour un bon essai de chaulage il faudrait employer "au moins" 2 1/2 à 5 minots de chaux vive par demi-arpent.

La chaux doit être bien défilée en poussière (éteinte) avant d'être mélangée à de la terre pour être épandue sur le sol. L'épandage et l'ensemencement à la herse ou par un léger labour à la charrue doivent se faire immédiatement après que l'on a mélangé la chaux avec de la terre. Cependant il faut que le temps soit sec et le sol non humide ni mouillé au moment de l'épandage, sinon la chaux pourrait trop facilement ses qualités.

Après le chaulage, il faut attendre au moins deux à trois semaines avant de procéder à l'ensemencement de la récolte." Toutes ces précautions n'ont peut-être pas été suivies exactement.

Quoiqu'il en soit, nous constatons l'effet avantageux du chaulage sur la récolte; cette action de la chaux continuera d'ailleurs à se faire sentir encore l'an prochain, et peut-être davantage.

La terre mise en expérience nous paraît terriblement pauvre, à en juger par la récolte de la parcelle non chaulée. Dans ce cas, la terre a tout autant besoin d'autres engrais que de chaux.

REDACTION.

LE PRÈGES PAR LES CERCLES AGRICOLES

CERCLE AGRICOLE DE HAM-SUD (Wolfe).—Graine de trèfle—Amélioration des prairies et pâturages—Pommiers et pruniers.—Le cercle a ouvert, cette année, des concours de diverses cultures, de racines fourragères, de fourrages verts, de tabac, de plantation d'arbres, de conservation des fumiers, de porche-ble etc. Voici les noms de ceux qui ont remporté des prix : MM. L. O. Dion, Napoléon Couture, Louis Desrochers, Isaac Goodenough, D. Plard, Joseph Brault, J. A. Filault, Frs. Côté, Léon Dion, Wm. Thompson, Joseph G. Thompson, O. Lamoureux et Philias Anger. Il y a eu une heureuse émulation entre tous les concurrents.

Grâce à l'existence du cercle, on constate une augmentation dans les ensemencements de graines fourragères, notamment de graine de trèfle, il en résulte une bonne amélioration dans les prairies et les pâturages. On commence aussi à donner plus de soin au fumier; les vaches laitières sont aussi mieux nourries.

Nous apprenons aussi avec plaisir que, sur les instances du secrétaire, M. L. O. Dion, il s'est planté au printemps dernier 1500 petites greffes de pommiers et 70 pruniers.

CERCLE AGRICOLE DE BROMPTON FALLS.—Le concours annuel de labour a eu lieu le 7 octobre dernier. L'après-midi, M. E. W. John, maître de la municipalité et président du cercle, fit la proclamation des noms des membres qui avaient obtenu le plus grand nombre de points, tant dans le concours de fermes que dans le concours de labour.

"Concours de fermes" (13 août 1896). —Première division, 1er prix, M. Guillaume Blais—2ème division, 1er prix, M. Charles Pelletier.

"Concours de labour."—1ère classe, hommes, 18 concurrents, 1er prix, M. G. Hains; 2ème division, jeunes gens, 4 concurrents, 1er prix, M. A. S. Varney.

Les heureux résultats constatés dans cette localité à la suite du travail du cercle, sont, a dit M. le secrétaire, \$400 reçues et dépensées pour l'encouragement de l'agriculture, un attachement plus grand pour la profession agricole, une plus grande extension de l'instruction agricole, l'amélioration des bâtiments de fermes, de la culture et des labours en particulier.

CERCLE AGRICOLE DE ST-ANTOINE DE L'AVATRIE.—Concours de culture de blé d'Inde fourragère, de patates, de blé d'Inde canadien, de betteraves fourragères et de carottes. Premiers prix : MM. Joseph Chevalier, David Beaudoin, Zoltique Robitaille, Edouard Mousseau, et le révérend C. S. Huot, curé. Les juges de ce concours ont remarqué une amélioration réelle dans les diverses cultures mises au concours; à part une ou deux exceptions, les cultures étaient bien faites, mieux sarclées, d'un meilleur rendement, sur-